

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du Jeudi 23 Juillet 2015

L'an Deux Mil quinze le jeudi 23 juillet, le conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 17 juillet 2015

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Monique RAGEYS, M Pascal DUBOEUF, , M Didier REYMONDON, Mme Aurélie LEVIEUX, M Jean-Pierre KHIREDDINE, Mme Christel CANU, M Serge FORISSIER, Mme Rose-Marie ABBA, M Noël BROCHIER, Mme Nicole VIRICEL, M Sébastien GUYOT.

Absentes excusées : Mme Sylvie THIVILLIER (Pouvoir à Mme Monique RAGEYS), Mme Michelle GASSILLOUD

Absent : M Henri BRUYAS

Secrétaire de séance : M Didier REYMONDON

Début de la séance à 20h00

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 juin 2015.

Unanimité.

• DELIBERATION : Délibération de soutien à l'association d'orientation et de soutien du Centre Médical de l'Argentière (CMA) visant à exiger de la fondation caisse d'épargne la présentation d'un nouveau projet de réhabilitation prenant en compte le redéploiement des activités du CMA sur les sites d'Aveize et de Bellevue.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le SIMOLY, dans le cadre de sa compétence en matière de « réalisation des équipements et des services d'intérêt commun au Monts du Lyonnais en matière sociale et médico-sociale », est propriétaire de biens immobiliers situés sur la commune d'Aveize.

Ces bâtiments sont occupés par le Centre médical de l'Argentière qui est un établissement sanitaire et médico-social privé initialement géré par une association loi 1901 intitulée l'association d'orientation et de soutien du CMA. Dans le cadre d'une évolution des conditions de gestion du Centre, l'association a transféré la gestion dudit centre à la fondation caisses d'épargne pour la solidarité (FCEs) par un transfert partiel d'actif portant sur l'équipement du centre médical. Ce transfert de gestion s'inscrit dans le cadre du plan de développement du Centre médical de l'Argentière et doit permettre une réhabilitation des locaux. Monsieur le Maire fait part du constat que ce projet n'avance pas malgré l'investissement du SIMOLY et de la commune de POMEYS pour mener à bien sa réalisation. Il propose que la commune de POMEYS s'associe à la demande de l'association d'orientation et de soutien du CMA pour faire aboutir cette réhabilitation conformément au projet stratégique et aux engagements pris auprès de l'association d'orientation et de soutien du CMA et de l'Agence Régionale de Santé.

Délibération adoptée à l'unanimité

• DELIBERATION : Tarif du ticket de cantine

Monsieur le maire rappelle que le conseil municipal est seul compétent pour déterminer les tarifs de la restauration scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires ([art. R 531-52](#) du code de l'éducation).

Cette compétence s'exerce même si la gestion est portée par une association. Il rappelle que le tarif actuel d'un repas s'élève à 4.00 € le ticket par enfant et que ce tarif n'a pas augmenté depuis plusieurs années. Il propose au Conseil Municipal d'appliquer une revalorisation à la demande du prestataire ce qui portera le prix du ticket à 4.20 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

• DELIBERATION : Solde subvention OGEC Année 2015

Monsieur le Maire a reçu la demande du solde de la subvention de fonctionnement versé à l'OGEC pour l'année scolaire 2014-2015. 19 000 € ont été versé en février 2015. Au vu des documents comptables et financiers présentés, un complément de subvention de 16 293.45 € sera versé.

Délibération adoptée à l'unanimité

• DELIBERATION : Autorisation signature de la convention avec le Centre Socio Culturel pour les Temps d'Activités Périscolaires

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Pomeys a choisi de conventionner avec le Centre Socio Culturel (CSC) de St Symphorien sur Coise pour la gestion des Temps d'activités Périscolaires. Ce partenariat a très bien fonctionné cette année scolaire. Il propose au conseil municipal de reconduire cette convention pour l'année scolaire à venir. Comme cette année, la commune versera une subvention au CSC lui permettant de remplir ses missions. Il est proposé

de verser la même somme de 11 634.98€ qui sera ajustée une fois les prestations sociales reçues par la CAF en fonction des présences des enfants et aussi du nombre effectif des enfants qui se seront inscrits à la rentrée. Une réunion de bilan est prévue en septembre avec le Centre Socio Culturel pour solder l'année scolaire 2014/2015.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer cette convention.

Délibération adoptée à l'unanimité

• DELIBERATION : Autorisation signature du marché de travaux de la réhabilitation et extension de l'école

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision d'entreprendre les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école publique dans le cadre d'un marché à procédure adaptée ouvert (MAPA) dont l'avis d'appel public à la concurrence paru dans le journal du Bâtiment en date du 11 juin 2015, dans l'Essor Affiches Loire du 12 juin 2015 et sur la plateforme « sudestmarchéspublics.com » en date du 11 juin 2015.

Il informe le Conseil Municipal que la commission adhoc s'est réunie le jeudi 02 juillet 2015 pour procéder à l'ouverture des plis. Une seconde réunion de la commission a eu lieu le 15 juillet pour analyser les offres.

Monsieur le Maire présente le travail de la commission et du cabinet de maîtrise d'œuvre et propose au conseil municipal de retenir les entreprises suivantes :

N° Lot	Désignation du lot	Entreprise retenue	Montant de base en euros HT	Option 1 en € HT	Option 2 en € HT	Option 3 en € HT	Montant total HT	Montant total TTC
N°1	VRD - Démolition - Gros œuvre - Maçonnerie	ROUSSET 69590 St Symphorien/Coise	58 129.75	277.94	-	-	58 407.69	70 089.23
N°2	Charpente/Ossature et bardage bois/Etanchéité	BERNARD & FILS 07410 St Victor	59 207.70	-	-	-	59 207.70	71 049.24
N°3	Menuiseries extérieures aluminium/Serrurerie	SC ALU 42600 Champdieu	36 360.00	5 122.00	-	-	41 482.00	49 778.40
N°4	Menuiseries intérieures bois	CHARDON 69850 St Martin en haut	28 002.09	-	-	-	28 002.09	33 602.51
N°5	Doublement/Cloison/Plafonds/Peinture	LARDY 69230 St Genis Laval	49 336.49	-230.40	-	-	49 106.09	58 927.31
N°6	Carrelage/Faïence/Sols souples	CMM 69883 Meyzieu	14 100.96	-	-	-	14 100.96	16 921.15
N°7	Façades/Isolation thermique par l'extérieur	ENF 69140 Rillieux la Pape	21 368.21	-	-	-	21 368.21	25 641.85
N°8	Chauffage/Ventilation/Plomberie/Sanitaire	BENIERE 69850 DUERNE	72 000.00	2 479.00	770.00	3 060.00	78 309.00	93 970.80
N°9	Electricité Courants forts /Courants faibles	NOALLY 42140 Chazelles/Lyon	27 649.10	-	-240.00	-	27 409.10	32 890.92
			366 154.30				377 392.84	452 871.40

Délibération adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

TRAVAUX SALLE JEAN LETREVE : Le conseil municipal prend connaissance d'une nouvelle esquisse du cabinet Barrios et valide cette proposition.

ACHAT CAMION : Un des camions du service technique, malgré une réparation conséquente il y a quelques mois, est de nouveau en panne. Cette panne est encore importante. Il a été décidé de changer ce véhicule et d'en acheter un neuf. Une consultation est en cours.

REPLACEMENT DEPART A LA RETRAITE : Suite au départ à la retraite d'Annie PUIPIER, une réorganisation des services a été établie. Karine ALCANTARA qui occupe déjà un poste augmentera son temps de travail et une nouvelle offre d'emploi a été publiée. Plusieurs candidatures ont été reçues et une décision sera prise rapidement pour un début de contrat à la fin du mois d'août.

TRANSPORT A LA DEMANDE : Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie. Le service reprendra à compter du 1^{er} septembre pour les personnes éligibles.

CHAUFFAGE DE L'EGLISE : La chaudière de l'église doit être changée car elle est très ancienne et ne répond plus aux conditions de sécurité. Une consultation est en cours.

CONTRAT TRIENNAL : Une discussion est lancée sur l'opportunité d'établir un nouveau contrat triennal avec le Conseil Départemental. Plusieurs projets sont évoqués : création d'une bibliothèque, nouveau local technique, domotique pour la gestion du chauffage de la salle St ROCH, City Stade, halle couverte, rénovation de l'Amicale Boules... Il n'est pas

certain que tous ces projets soient susceptibles d'être retenus par le Département. Une rencontre aura lieu prochainement avec Mme GOY.

COMMISSION VIVRE ENSEMBLE : Mme Rose-Marie ABBA relate sa participation à des réunions sur la mise en place du réseau des bibliothèques. Une personne de la Médiathèque Départementale du Rhône viendra rencontrer les élus pour parler d'un projet de bibliothèque à Pomeys.

Elle évoque aussi

le projet culturel soutenu par la DRAC sur le territoire et déplore vivement qu'aucune association de Pomeys ne souhaite porter un petit projet culturel dans ce cadre (séance vidéo...).

COMMISSION FLEURISSEMENT : Le jury passera le 21 août.

La séance est levée à 23:15

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 24 Septembre 2015 à 20h00